

La Bibliothèque scientifique nationale.—La Bibliothèque scientifique nationale remplit deux fonctions étroitement liées: elle sert les chercheurs du Conseil national de recherches qui se livrent à la recherche pure et appliquée et joue le même rôle auprès des milieux scientifiques et industriels du Canada en suppléant aux ressources et aux services locaux et régionaux.

Dès 1924, le Conseil consultatif honoraire de la recherche scientifique et industrielle, fondé en 1916 (aujourd'hui le Conseil national de recherches), avait proposé la fondation d'une Bibliothèque scientifique centrale (voir pp. 426-435). La bibliothèque a progressé lentement jusqu'en 1928, année qui a vu l'installation des premiers laboratoires de recherche du Conseil. Depuis, son expansion a marché de pair avec celle des laboratoires et des intérêts et activités du Conseil de sorte qu'en 1953, en vertu d'un accord avec la nouvelle Bibliothèque nationale, la bibliothèque du Conseil national de recherches assumait officiellement les fonctions d'une bibliothèque nationale dans le domaine de la science et de la technologie, fonctions que la loi (S.C. 1966-1967, chap. 26) a ratifiées en 1966. En 1967, le président de l'Association des collèges de médecins du Canada a recommandé que les services nationaux dans le domaine des sciences médicales et hygiéniques soient confiés à la Bibliothèque scientifique nationale. Cette recommandation confirmait les propositions d'un groupe d'étude composé des doyens des écoles de médecine, des bibliothécaires médicaux et des représentants du Conseil de la recherche médicale et d'autres organismes intéressés de l'État.

Le 31 mars 1967, la collection de la Bibliothèque, qui tous les dix ans double son volume, comprenait plus de 683,000 livres. Le gros du stock, y compris les journaux et autres publications en série, les livres, les brochures et les rapports techniques et de recherche (dont un grand nombre microfilmés) est conservé dans la bibliothèque centrale, les collections moins volumineuses et plus spécialisées étant réparties entre sept succursales.

Les ressources de la Bibliothèque sont accessibles grâce à un vaste service de prêts interbibliothèques et de photocopie. En vue de fournir des renseignements à jour sur son stock, la Bibliothèque publie deux fois par mois la revue *Recent Additions to the Library*; une liste, *Serial Publications in the Library*, paraît aussi à des intervalles fréquents, grâce au service d'ordination des données. Les services de référence et de recherche portent sur les demandes de renseignements scientifiques, le dépouillement de la documentation, la rédaction de résumés ou de bibliographies et le dépistage de publications peu connues.

Le *Canadian Index of Scientific Translations*, fichier qui indique où trouver certaines traductions anglaises au Canada et ailleurs, est tenu à jour par la Bibliothèque. Les traductions de textes scientifiques, établies à la section des traductions de la Bibliothèque, sont inscrites et mises à la disposition du public canadien et étranger. En outre, cette section s'occupe de la traduction anglaise complète de la revue russe *Problemy Severa* (Problèmes du Nord).

L'*Union List of Scientific Serials in Canadian Libraries* et le *Directory of Canadian Scientific and Technical Periodicals* relèvent de la Bibliothèque scientifique nationale.

Bibliothèques publiques.—Les bibliothèques publiques ressortissent aux gouvernements provinciaux, mais sont généralement administrées et réglementées par les autorités municipales, sauf à Terre-Neuve et en Île-du-Prince-Édouard où les gouvernements provinciaux assurent les services de bibliothèque publique dans les limites de leur province. Les bibliothèques municipales desservent la population urbaine et les bibliothèques provinciales et régionales desservent la population plus éloignée. La statistique sommaire de l'enquête annuelle des bibliothèques publiques effectuée en 1965 ainsi que les totaux correspondants de 1964, figurent au tableau 1. Les prêts ont été de 4 volumes par habitant au cours des deux années et les frais de gestion ont passé à \$1.53 en 1965 (\$1.40 en 1964). L'effectif à plein temps des bibliothèques totalisait 3,464 en 1965, dont 742 (21.4 p. 100) étaient des bibliothécaires professionnels.